

PROJET ASSOCIATIF



11, ch. de l'Avenir / 1213 Petit-Lancy

Tél : 022 / 793.52.07

Site web : www.villatacchini.ch

Email : mq.tacchini@fase.ch

Introduction

Le projet associatif a pour but de définir le fonctionnement de l'association et de déterminer le rôle de chaque partenaire. Il s'inspire des statuts de l'association, de la charte cantonale des Centres de loisirs et de rencontres, de la convention entre la Villa Tacchini et la commune de Lancy ainsi que des différents textes de loi et règlements en vigueur. Ce texte peut être modifié par le comité et l'équipe d'animation en fonction des réorganisations structurelles, des changements d'objectifs ou de politique du centre.

La **Villa Tacchini** est une **maison de quartier** qui s'adresse prioritairement aux adolescents de 12 à 18 ans. Cependant elle est ouverte sur le quartier et organise aussi différents événements tous publics.

Plus particulièrement, elle est :

Un espace de rencontres, d'écoute, de soutien, d'orientation, d'échanges et aides autour de projets personnels ou collectifs, dans un espace chaleureux et convivial, ceci dans un esprit de respect, d'ouverture et d'égalité.

Un lieu d'activités où les jeunes se retrouvent autour de jeux de société, de bandes dessinées, du billard, du baby-foot, du ping-pong. Mais aussi autour de goûters, de repas, de discos-anniversaires, de projections de films, de matchs d'improvisation théâtrale, de sorties et de projets ouverts sur le quartier. Et enfin autour de la musique, à travers le local de répétition, un atelier de danse hip-hop, des concerts "première scène", des scènes libres et beaucoup d'autres activités artistiques ou festives qui sont autant d'occasions de proposer des petits jobs aux jeunes fréquentant la Villa.

Une association sans but lucratif gérée par un comité de bénévoles et ouverte à toutes les personnes intéressées. Les actions définies dans le projet associatif sont mises en place et réalisées par une équipe d'animateurs-trices socioculturels, avec l'appui d'une équipe de moniteurs-trices. Le rôle de la Villa Tacchini est défini et s'inscrit à travers les orientations mises en avant dans la Charte Cantonale des Centres soit des actions éducatives, associatives et socioculturelles.

Elle soutient la vie associative, la réalisation de projets et le travail en réseau.

Les valeurs

Les projets de la Villa Tacchini se construisent sur des **valeurs** dont :

Le respect : écoute de la personne, acceptation de la différence, estime de soi, reconnaissance, non discrimination.

La responsabilité : citoyenneté, justice, égalité des chances, être acteur, autonomie de jugement, valorisation de la personne.

L'ouverture : dialogue, partage, diversité, multi-culturalité, inter-génération, liberté d'expression.

C'est dans un esprit d'ouverture, de confiance et de convivialité que nous accueillons les adolescents. Nous attendons que chaque personne qui fréquente la Villa Tacchini adhère aux règles de fonctionnement de celle-ci. Les axes principaux en sont les suivants : **le respect de soi et des autres, respect du lieu, respect du matériel.**

Objectifs généraux

L'objectif général se situe au niveau de la prévention et les deux axes prioritaires sont :

- L'action éducative, complémentaire à celle de la famille et de l'école
- L'action associative et socioculturelle

Accueil libre

L'accueil libre est l'activité principale de la Villa Tacchini. Elle est soucieuse d'y créer un climat de confiance en proposant un cadre accueillant, convivial et ouvert dans lequel les jeunes aiment se retrouver pour discuter, jouer et rencontrer l'équipe d'animation.

Les adolescents sont « libres » d'occuper leur temps comme ils l'entendent. Toutefois, nous les motivons à nous faire part de leur envies, de leur besoins, de leurs projets personnels où collectifs, afin qu'ils puissent participer pleinement à la vie du centre ainsi qu'à celle du quartier. Les jeunes deviennent « acteurs » plutôt que de simples consommateurs d'activités. Cela leur permet de fixer des objectifs et de prendre place au sein de la collectivité. L'équipe devra donc les motiver et les accompagner afin de les aider à prendre des responsabilités en mettant des moyens à disposition (compétences, financement, locaux, matériel, instruments,...).

Les projets mis en place, répondent aux besoins et aux demandes des adolescents ainsi qu'aux besoins du quartier. Pour nous, il est important d'être à l'écoute des jeunes, de les soutenir dans leur divers projets ou démarches personnelles, scolaires et/ou professionnelles. Nous pouvons également les orienter, voire les accompagner auprès d'institutions spécialisées du réseau social genevois.

Animation socioculturelle et ouverture sur le quartier

Nous désirons également renforcer le lien entre les jeunes et les moins jeunes afin de mieux-vivre ensemble à travers par exemple l'organisation ou la participation à des fêtes de quartier. En ce sens, nous organisons aussi des scènes-tremplins offrant la possibilité à des jeunes artistes de présenter leur travail lors de soirées concerts ouvertes à tout public. Les adolescents participent à l'accueil d'autres jeunes et d'adultes en prenant part à la technique et en assumant diverses responsabilités comme l'affichage, le service au bar et la vente des billets. Pour les jeunes musiciens c'est l'occasion de se tester, d'éprouver la sensation de se produire en public. Comme il est souvent difficile de trouver une possibilité de jouer sur scène, il nous tient à coeur d'offrir notre infrastructure aux jeunes musiciens pour qu'ils puissent développer et partager leurs arts.

Communication

Dans le but de se faire connaître de la population, nous mettons en place des actions de communication visant à expliquer la mission et les buts de la maison de quartier (affichage, presse, média, portes ouvertes, plateforme de réseau social, site web, flyers....)

Actions prioritaires et Populations cibles

Auprès des jeunes

Attentive au renouvellement de ses populations. La Villa mettra en place des activités et des actions de communications favorisant l'intégration des plus jeunes, c'est-à-dire les 12-15 ans.

Auprès des filles

Sachant que pour les filles l'intégration dans les maisons de quartier est plus difficile, nous veillerons à développer des projets les valorisant et leur garantissant une place au sein de la maison de quartier.

Auprès des habitants

La Maison de Quartier souhaite également renforcer ses contacts avec les habitants. Nous désirons les faire participer aux animations de quartier et leur faire connaître nos activités et l'esprit dans lequel elles sont réalisées, afin de renforcer le tissu social du quartier.

Auprès des jeunes adultes

Bien que l'accueil libre soit réservé aux 12-18 ans, la Maison de Quartier reste ouverte aux jeunes plus âgés qui pourront quand même bénéficier d'une aide individuelle, de conseils, de soutien à la réalisation de leurs projets personnels ou collectifs : recherche d'apprentissages, projet de vie, études, petits boulots et projets artistiques, musicaux ou associatifs.

Pavillon

Dans la continuité de ce qui se passait auparavant les activités prévues dans notre nouvelle salle polyvalente se feront par et pour les jeunes. Nous favoriserons la rencontre entre les différents publics de jeunes fréquentant la Villa Tacchini, leur implication dans la vie de leur quartier afin de créer des liens entre tous et de renforcer le tissu social.

Pour ce faire, nous allons mettre en place des activités socioculturelles réparties sur 5 jours de la semaine.

Les « soirées du mardi, mercredi et vendredi » seront destinées aux activités ayant toujours eu lieu à la Villa Tacchini : improvisation théâtrale, concerts 1ères scènes et groupes locaux, discos-anniversaire,...

Les « soirées du jeudi et du samedi » se veulent plus ouvertes au quartier, en collaboration avec des associations par exemple (association d'habitants, association de parents d'élèves,...) ou des associations à but non lucratif ayant des projets sociaux ou culturels. Ces soirées ouvertes à toutes et à tous impliqueront les jeunes de manière plus active, comme par exemple, la tenue de la buvette, l'installation de la salle (chaises, scène, sono, éclairage,...), vestiaires, entrées, etc...

La petite salle du nouveau pavillon, pourra être utilisée pour des cours pour les jeunes (danse ou impro par exemple), pour des réunions d'associations de quartier, voire même en fonction de notre agenda, ponctuellement pour des réunions-anniversaires d'enfants. Une nouveauté pourrait également avoir lieu : les activités parascolaires de l'établissement Caroline-Morgines pourraient ponctuellement venir utiliser cette salle lors de leur pause de midi, afin d'offrir un moment extra-scolaire convivial.

Réseau

Les animateurs-trices auront pour mission d'animer un travail de dialogue et de collaboration entre les professionnels, les institutions et les structures travaillant en faveur des jeunes afin de répondre aux besoins des jeunes avec le plus d'acuité possible.

Nous travaillons ainsi en collaboration avec les professionnels du réseau socioculturel de la région et du canton ainsi que les associations d'habitants du quartier, la Fédération d'Improvisation Genevois, la Comète, le Botox Festival, l'Homme Orchestre, Bulle en Scène, Antigél, le service culturel de la Ville de Lancy, les TSHM, les autres maisons de quartiers et centres de loisirs, les Cycles d'Orientations, le collège de Saussure, le CFPT, ainsi que les Ecoles Primaires de la région.

GESTION INFRASTRUCTURES (TEMPS – MOYEN – ARGENT)

Afin de réaliser ses différentes actions, la villa Tacchini :

S'appuie sur un budget de fonctionnement de 79'000.- accordé par la ville de Lancy et validé par l'Assemblée Générale.

Dispose de temps de travail animateur, moniteur, administratif et technique :

Temps de travail animateur = 225 % ; (plus un 10% en latence transformé temporairement en heures moniteurs)

Heures moniteurs = 2 575

Administration 20%

Nettoyage 12,5%

Bénéficie d'une parcelle comprenant une villa, une salle de spectacle et un baraquement mis à disposition par la ville de Lancy. Cela représente une valeur locative de 44 750chf.

Fait à Lancy le 14 janvier 2008 (revu en octobre 2011)

Pour le comité
Alain Herzig - président